

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

Du canton:
La ligne ou son espace 10 ct.
Prix minimum d'une annonce . . . 50 »

De la Suisse et de l'étranger:
15 cent. la ligne ou son espace.
1^{re} insertion, minimum fr. 1.—
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.

Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

En ville fr. 8.— 6 mois 3 mois
Hors de ville ou par la poste . . . 9.— 4.— 2.—
dans toute la Suisse 9.— 4.50 2.25
Etranger (Union postale) . . . 12.50 6.25
Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.

ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Maison à vendre

4 logements. Jardin. Vue imprenable. — Revenu: 1700 fr. Prix: 26,000 fr. Étude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A VENDRE

Pour cause de départ à vendre tout de suite
UN BON PIANO
et les 7 volumes non usagés du Nouveau Larousse illustré.
Un potager à gaz à trois feux avec four et grille. — Demander l'adresse du n° 480 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Pour cause de départ à liquider volontairement

Belles plantes diverses
au magasin de fleurs
Terreaux 3
jusqu'au 23 courant

Malaga doré analysé

Importation directe
Nous avisons notre bonne clientèle de l'arrivée prochaine d'une forte partie Malaga, qualité irréprochable, pour malades.
Livraison en fût depuis 16 litres. Prière de s'inscrire tout de suite pour s'en réserver à un prix raisonnable.
FAVRE FRÈRES.
A vendre 200 sacs de

pommes de terre

chez Jakob Schroier, Chules près Cornaux.

FOURNEAU

à vendre, en tôle, garni. Prix 5 fr. Côte prolongée 76.

FRUITS SECS!

Poires moyennes fr. 5.20 49.—
Poires beurrées, pour manger à la main 7.80 73.—
Noix de la Valteline 4.40 41.—
Raisins secs de table 6.20 58.—
Grosses châtaignes vertes 2.— 18.—
Oignons, excellente qualité pour conserve 4.80 45.—
Import, Boswil. H. 7232 Q.

magasin de tabac

bien achalandé et au centre des affaires. S'adresser à M. Guinaud, avocat, Neuchâtel.

FAGOTS

A vendre à bon compte 400 bons fagots. — S'adresser au Sorgereux sur Valangin.

A VENDRE D'OCCASION

1 salle à manger, 1 salon empire, 1 chambre à coucher. Demander l'adresse de n° 483 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

belle avoine

1^{re} qualité. — S'adresser Alfred Moser, La Jonchère.

Maigreux

On obtient des belles formes bien arrondies par la poudre fortifiante Sanatoline, contenant des sels de potasse à l'acide hypophosphorique. Relève immédiatement les forces, fortifie tout le système nerveux. Augmentation garantie de 20 livres en 6 à 8 semaines. Très réel. Beau-comp d'attestation. Prix dt carton avec mode d'emploi, 2 fr. 50 port non compris.

AFFICHES

Fermez la Porte

sur papier et sur carton
AU BUREAU
DE LA
Feuille d'Avis de Neuchâtel
Rue du Temple-Neuf, 1

A VENDRE

4x Pares, un terrain d'environ 42,000 mètres carrés. S'adresser à l'Étude E. Couvraz, Dr en droit et avocat, rue du Pommier n° 1.

N'achetez pas de Vêtements confectionnés sans avoir visité les magasins

A LA CITÉ OUVRIÈRE

Rue du Seyon 7bis - NEUCHÂTEL - Rue du Seyon 7bis
Immense choix de Complets, Pardessus
COSTUMES POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS
Grand choix de Pélerines en molleton des Vosges
Vestons Loden, Vestons cuir, Manteaux caoutchouc
Chemises, Caleçons, Camisoles, Tricots
ARTICLES DE TRAVAIL POUR TOUTS LES MÉTIERS

FRITZ MARTI Soc. Anon. BERNE Dépôt à YVERDON

HACHE - PAILLE

Brise-tourteaux
Coupe-racines
MANÈGES

CONCASSEURS

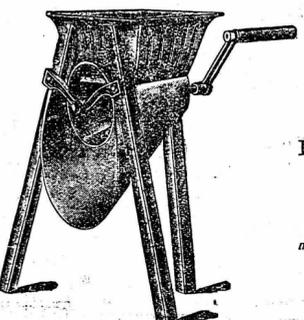
Machines à battre
Trieurs
Tarares — Egrugeurs

ÉTUVES pour cuire

les pommes de terre
MALAXEURS
à pommes de terre.

CHARRUES - HERSES

Représentant: M. Emile JAVET, mécanicien, Saint-Martin.



Machines à semer

MACHINES
à distribuer les engrais
POMPES À PURIN
MOTEURS - LOCOMOBILES
ÉCREMEUSES
ARTICLES POUR FROMAGERIES

Garanties et conditions de paiements étendues.

Prière de commander à temps.

Prospectus gratuits et franco

SAUMON

au détail, 1 fr. 75 la liv.

Soles d'Ostende

Soles - Limandes - Rougets - Grandins

Cabillaud Aigreñis Merlans

60 cent. la livre.

Féras - Brochets - Lottes

Petites Perches, 70 cts. la livre

Bondelles 80 cts.

POULETS DE BRESSE

POULES à bouillir
Canards - Pintades - Dindons
Oies - Pigeons romains

CHEVREUILS

Gigots - Filets - Epaules
Chevreuil mariné
au vin pour civet, 60 cts. la livre

Lièvres du pays

Lièvres d'Allemagne
à 80 c. la livre

Lièvre mariné

au vin pour civet, 1 fr. 10 la livre

Faisans - Perdreaux - Grives

Canards sauvages - Sarcelles
Bécasses - Perdrix

Escargots, 80 ct. la douzaine

Gangtisch - Kielerproppen

CAVIAR - ROLLMOPES

Harengs fumés et salés
SAUMON FUMÉ
Poitrines d'oies fumées

Anchois de Norvège

40 ct. la douzaine

Gros marrons de Naples

DATTES - MANDARINES
MONT-D'OR - BRIE
Camemberts - Servette - Roquefort

Au magasin de Comestibles SEINET FILS

Rue des Épancheurs, 8
Téléphone 71

PAPETERIE MODERNE

Cahiers pour Instruction religieuse — Rappelle-toi — Signets — Cartes de visite — Agenda commercial et de poche — Almanachs et calendriers pour 1908.

Papier d'emballage blanc et couleur, en feuilles et au mètre. — Carton blanc et couleur. — Papier héliographique pour architectes et ingénieurs. — Papiers et Cartons buvard Corona-Civica — Albums pour timbres-poste Michard et Victoria.

Phonographes Pathé avec disques

Se recommander, V^o BOURQUIN-CHAMPOD

DÉPÔT DE THÉ

CURE de RAISIN

par le véritable ferment de l'Institut La Claire. Remède efficace contre: Glans, Boutons, Narcoles, Eczèmes, Rougeurs, Rhumatisme, Goutte, Diabète, Maux d'estomac et d'intestins, etc.

Brochure gratuite: Institut La Claire, au Locle

Dépôts Neuchâtel: Pharmacies Jordan, Bauler, Dr Reutter, Bourgeois, etc.

Chaque abonné de la FEUILLE D'AVIS

reçoit gratuitement sur demande le Manuel du Dr MANZETTI pour le traitement naturel de toutes les maladies. C'est le conseiller indispensable de tous ceux qui souffrent. Écrivez au dépôt général des spécimens du Dr Manzetti, rue Pré Naville 10, Genève.

Les acheteurs au numéro sont priés de découper cette annonce et de la joindre à leur demande. P L 2479

MESDAMES ET MESSIEURS

A votre santé, et pour la conserver BUVEZ

le Stimulant Apéritif

pur vin et quinquina

GAMBONI & Cie, MORGES

SEULS FABRICANTS

Dépositaire à Neuchâtel: J.-H. SCHLUP, Industrie.

A vendre faute d'emploi un POTAGER

en bon état, chez M^{me} V. Humbert, Cassardes 5.

FUMIER

A vendre à prix avantageux excellent fumier. — S'adresser à M. Scherm, voiturier, faubourg du château.

OCCASION

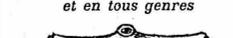
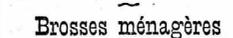
Conifères de choix pour manque de place
6, Eldenstrasse, BERNE

À la Ménagère

2, Place Purry, 2

GRAND CHOIX de BROSSES de TOILETTE

Brosses ménagères et en tous genres



DÉCROTTOIRS



Brosses américaines pour tapis

Atelier pour la fabrication et la réparation de la broserie.

Escompte 5 % au comptant



Lapins frais du pays

vidés, dépecés, 1 fr. la livre

Lièvres d'Allemagne

80 cent. la livre

CHEVREUILS

Filets - Gigots

Poulets de Bresse

1 fr. 50 la livre

Oies, Canards, Pigeons

SAUMON FRAIS

1 fr. 75 la livre

Limandes - Soles

Aigreñis Cabillaud } 60 cent. la livre
Merlans

Palées, Bondelles

Perches, Brochets

Jambons Pic-Nic à 1 fr. la livre

Sauisses au foie

Sauissons de Göttha

Lachschen - Leberkäse

Mettwurst - Blutwurst

OCHSENAUSALAT

qualité extra, à 1 fr. la livre

Rollmops - Bismarharinge

Sardines russes

Anchois norvégiens

Harengs fumés à 15 ct. 2 pièces

J. Heckle, comestibles

6, RUE DU BASSIN, 6
Téléphone 827

Horlogerie-Bijouterie

ARTHUR MATTHEY

Rue de l'Hôpital, Bas des Terreaux

Régulateurs Pendules Réveils Montres Chaines Bijouterie

Beau choix dans tous les genres Orfèvrerie argent

ORFÈVRERIE métal argenté

ALLIANCES

Garanties - Prix modérés - Réparations

Le bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, rue du Temple-Neuf, 1, est ouvert de 7 heures à midi et de 2 à 6 heures. Prière de s'y adresser pour tout ce qui concerne la publicité et les abonnements.

Bonne jeune vache

prête à voler, 2^{me} veau, chez J. d'Espagnier à Epagnier près Saint-Blaise. Même adresse deux coqs Faveroles et quelques poules.

VERMOUTH

de TURIN, 1^{re} qualité

1 fr. 20 le litre, verre compris

Le litre vide est repris à 20 cent.

Au magasin de comestibles

SEINET FILS

Ruedes Épancheurs, 8

A. LUTZ, Fils

On est prié d'observer exactement l'adresse

6, Rue de la Place d'Armes

PIANOS

Vente - Location - Echange

Accordages et Réparations Travail soigné - Prix modérés

Références de 1^{er} ordre 42 ans de pratique en Allemagne, France et Suisse

Bons pianos d'occasion

POUR FONDUE

Fromage d'Emmenthal

premier choix

MAGASIN PRISI

HOPITAL 10

FEUX DE BENGAL

— sans fumée pour tableaux vivants et poses plastiques

Fabrication soignée

PETITPIERRE FILS & Co spécialistes

TREILLE 11, 1^{er}

Huile de foie de morue

surfine et L'ÉMULSION

d'huile de foie de morue

sont recommandées comme excellent dépuratif à cette saison pour les enfants et grandes personnes.

Pharmacie Dr L. REUTTER

Faub. Hôpital et rue de l'Orangerie.

14 rue Saint-Honoré

Beau choix de chaussures confectionnées dans les premières qualités.

Chaussures sur mesures, en tous genres.

Réparations soignées. So recommander, J. KESER-LEPRINCE, cordonnier

M^{me} FUCHS

actuellement aux Terreaux n° 3, sera toujours bien assortie en

Mannequins. Blouses hiver brodées. Prix modérés.

Cours d'ouvrages pour enfants, et leçons d'ouvrages pour dames et demoiselles.

Volaille de Bresse

Produits d'Espagne

MAGASIN COLOM

Rue du Seyon c. o.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter d'occasion

UN DIVAN

et six jolies chaises

de chambre à manger. Demander l'adresse du n° 476 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Leçons d'anglais

par un Anglais de Londres. Traductions: anglais, français, allemand. — S'adresser à M. Tombs, Orangerie 8 (rez-de-chaussée).

A l'occasion de mon départ de Neuchâtel, où j'ai eu l'honneur de diriger pendant cinq ans la Musique militaire, je ne veux pas quitter le pays sans adresser mes remerciements à mes amis et connaissances pour leur sympathie et leur bienveillance à mon égard.
Rich. KÖRGEN
Directeur de l'Union instrumentale à Bienne.

Société Neuchâteloise de Géographie
LUNDI 25 NOVEMBRE 1907
à 8 h. 1/2 du soir

Conférence publique

à la GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

« Au Spitzberg »

Croisière de l'« Ile de France » en 1906

par M. Aug. DUBOIS, prof.

Avec projections inédites d'après des photographies prises au Venarose Richard

PRIX DES PLACES: Premières numérotées, 2 fr. Secondes, 1 fr.

Les membres de la Société Neuchâteloise de Géographie ont droit à une carte d'entrée gratuite et personnelle qu'ils devront réclamer au magasin de musique Postisch frères.

Billets en vente à l'Agence W. Sandoz, magasin de musique Postisch frères S. A., Terreaux 1, et le soir de la conférence à l'entrée de la salle.

AULA DE L'ACADEMIE

Jeudi 21 novembre 1907

à 8 h. du soir

CONCERT

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon elle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

A louer pour le 24 décembre un petit logement de 2 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser Faubourg du Lac 11.

A LOUER

pour le 24 mars ou le 24 juin 1908, Cité de l'Ouest, bel appartement de 5 pièces et dépendances. Beau jardin. Prix avantageux. Pour traiter, s'adresser à MM. James de Reynier & Co, à Neuchâtel.

A louer pour Noël un bel appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Jean Hammerli, Port-d'Hauterive.

A louer pour Noël, faubourg du Lac, appartement de 3 chambres, cuisine, cave et galetas. - Etude Guyot & Dubied, Môle 10.

A louer à partir du 24 mars ou pour le 24 juin 1908, un bel appartement de 7 pièces et dépendances, au premier étage de l'immeuble de la Société immobilière de la Boina. Confort moderne. Jardin. S'adresser Etude des notaires Guyot & Dubied.

Pour courant décembre, à louer, au centre de la ville, un petit logement de deux chambres et cuisine, avec éventuellement 2 chambres à l'étage au-dessus. - S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Furry.

Belle villa à louer Quai du Mont-Blanc, 12 chambres confortables, véranda, terrasse, installation de bains, chauffage central, électricité, jardin d'agrément. Jouissance: printemps 1908. - Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

COLOMBIER

A louer, tout de suite ou époque à convenir, beau logement, 1er étage de 4 chambres, balcon, buanderie et dépendances. Portion de jardin, eau et gaz. - S'adresser à J. Rossi, photographe, avenue de la Gare, Colombier.

A louer pour Noël prochain ou époque à convenir, à des personnes tranquilles, le 3ème étage de la maison faubourg de l'Hôpital 28, comprenant 5 chambres et de vastes dépendances. Conditions avantageuses. S'adr. à l'Etude Clere, notaires.

Pour vigneron à Anet

On offre à remettre à Anet logement de deux chambres et dépendances, écurie pour deux ou trois vaches, grange, etc., pour le prix de 70 francs par an avec culture d'un moins 20 ouvriers de vigne et rétribution d'usage. Entrée en jouissance tout de suite ou au printemps. Facilité de trouver des terres en location. S'adresser à M. F. Stucki, régisseur, à Anet.

A louer, pour Noël prochain, appartement de 6 pièces et dépendances. S'adresser Etude P. Jacottet, rue St-Honoré 7.

Petit logement, plain-pied. Gi-bralter, 4 chambres et cuisine, pour une ou deux personnes. S'adresser à Henri Bonhôte. c.o.

CHAMBRES

Belle chambre meublée avec pension. Quai du Mont-Blanc 4, 2ème à gauche. c.o.

Belle grande chambre bien meublée, Môle 10, 3ème. c.o.

Belle grande chambre chauffable à deux fenêtres pour monsieur de bureau. - Quai du Mont-Blanc 4, 2ème à droite. c.o.

Place pour un coucheur. Pierre-Mazel 3

Chambre meublée au soleil, 1er, rue Louis Favre 9. c.o.

Une chambre au soleil, chauffable, balcon et vue. - Sablons 14, 2ème à gauche.

A louer, à Peseux, une grande chambre au rez-de-chaussée. Demander l'adresse du n° 463 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

A louer, tout de suite, jolie chambre meublée pour monsieur rangé. - S'adresser Seyon 36, 2ème étage, à droite.

A louer, au quartier du Palais, à un rez-de-chaussée, pour bureau, deux chambres bien éclairées et situées au Sud. S'adresser à l'Etude Wavre, Palais-Rougemont.

Belle chambre meublée à louer pour ouvrier rangé. S'adresser route des Gorges 4, 1er, Vauseyon.

Chambre meublée pour un coucheur rangé. Ecluse 48, 3ème, côté ouest.

A louer une chambre. Oratoire 1, 1er étage. c.o.

Chambre meublée pour une dame. Ecluse 48, au 2ème à gauche.

Jolie chambre meublée. - Villamont 29, 1er à droite. c.o.

A louer une chambre non meublée avec mansarde. Port-Rouland n° 20. c.o.

Chambre meublée. Faubourg de l'Hôpital 34, rez-de-chaussée.

A proximité de la gare, belle chambre meublée. Côte 17, rez-de-chaussée.

LOCAT. DIVERSES

A louer aux Parcs, pour atelier, dépôt de marchandises, etc., 2 pièces contiguës, avec une cour fermée. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Furry.

A LOUER

pour le 24 décembre prochain, un beau magasin

Ecluse 48. Pour prix et conditions, même adresse.

A louer dès Noël, un jardin potager

de 806 mètres carrés, situé au bas de la rue Vaucher. S'adresser à l'Etude Clere.

A louer pour commencement janvier un grand appartement au 1er étage, conviendrait pour bureaux ou magasins

S'adresser à Huguenin & Grivaz, rue de l'Hôpital 19. c.o.

A LOUER

une grande et bonne cave, à très bas prix. - S'adresser à M. Jules Burnier, rue Louis Favre 17.

MAGASIN

A louer pour époque à convenir, magnifique magasin, avec entrepôt au sous-sol, situé en pleine ville et dans un des quartiers les plus fréquentés. - Pour renseignements, s'adresser à MM. James de Reynier & Co.

DEMANDE A LOUER

Une dame seule rangée, désire une chambre meublée bien exposée au soleil, chauffable, dans maison d'ordre, de préférence dans le haut de la ville. Prière d'écrire avec conditions à C. A. D., poste restante, Vauseyon.

Jeune employée de commerce à Serrières cherche pour décembre

chambre meublée

avec ou sans pension. - Prière d'adresser offres écrites détaillées sous chiffre F. G. 478 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande

à louer tout de suite dans le haut de la ville appartement de 2 ou 3 pièces. Offres c/o postale 90.

Jeune ménage soigneux cherche, pour juin 1908 ou époque à convenir avant ou après cette date, logement de 3 ou 4 pièces et dépendances, à proximité de la place Pully, - à partir de janvier. Ecrire sous R. K. 474 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande à louer

un magasin

de 1 ou 2 arcades, au centre de la ville, pour juin 1908. Ecrire sous chiffre P. R. 462 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

OFFRES

UNE FILLE

âgée de 24 ans, cherche place de cuisinière ou pour faire tous les travaux du ménage. Entrée 1er décembre ou 1er janvier. Ecrire sous R. K. 474 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

UNE JEUNE FILLE

cherche place pour tout faire dans un petit ménage. - S'adresser à M. Adrien Borel, Crêt-Taconnet.

JEUNE FILLE

allemande, cherche place dans bonne famille pour aider au ménage. Demander l'adresse du n° 481 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

UNE JEUNE ALLEMANDE

bien recommandée, aimerait se placer dans une bonne famille, pour faire tous les travaux du ménage, ou comme femme de chambre. Adresser les offres écrites sous chiffres A. B. 466 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Jeune Allemande

sachant déjà un peu le français, cherche place comme fille de chambre ou bonne d'enfants. - S'adresser à l'épicerie Favre frères, rue Saint-Maurice.

PLACES

Pour Zurich

Un ménage de 2 personnes cherche une fille de bon caractère, sachant tout faire, place facile, gage 30 fr. S'adresser A. P. 12, gare, Zurich.

UNE JEUNE FILLE

aimant les enfants et sachant très bien coudre. S'adresser avec photographie et certificats à M. Dr. E. Bindschedler, Männodorf, Lac de Zurich.

Un jeune ménage (militaire) s'établissant à Colombier au commencement de décembre, cherche une gentille

Jeune fille

pouvant faire une cuisine simple. S'adresser par écrit à M. Ed. Soretan, Arvel, Lausanne.

Place vacante de professeur de français

Töchterschule Basel

Une place de professeur de langue et de littérature française à l'école supérieure de jeunes filles de Bâle, est mise au concours. Entrée en charge au mois d'avril. Fonctions: 28 à 30 heures de leçons par semaine, en partie dans la division inférieure (7ème et 8ème années d'école) et en partie dans la division supérieure (9ème à 13ème années d'école). La connaissance de l'allemand est exigée.

Traitement: Pour la division inférieure 120-160 francs et pour la division supérieure 180-250 francs par an pour chaque leçon hebdomadaire. Il y a augmentation de 400 francs au bout de 10 ans et de 500 francs au bout de 15 ans. La pension de retraite est fixée par la loi.

Adresser les offres de services, accompagnées des pièces témoignant des études faites et de l'expérience acquise dans l'enseignement jusqu'au 9 décembre, au soussigné qui désire.

Bâle, le 13 novembre 1907. R. MERRA, recteur.

ON DEMANDE

pour fin décembre, une demoiselle ayant fréquenté les classes supérieures ou brevetée institutrice (Frœbel), sachant les deux langues, pour une jeune fille de 8 ans. Doit aussi s'occuper du ménage. Adresser offres avec copie de certificats sous M. 7182 Q. à Haasenstein & Vogler, Bâle.

On cherche pour une famille de la ville, une jeune

Femme de chambre

de langue française ou une jeune fille désirent apprendre le service. S'adresser Côte 30. c.o.

On demande une

Jeune fille

disposant d'une partie de la journée pour aider dans un ménage. S'adresser M. Weibel, Boine 5.

On cherche, pour le 1er décembre, une bonne

Femme de chambre

française, connaissant bien le service de table, sachant coudre et repasser. - S'adresser à M. prof. Siegrist, Laupenstrasse 57, Berne.

EMPLOIS DIVERS

La fabrique de machines

BREGUET FRÈRES & Co

AU LOCLE OFFRE PLACE

à un raboteur, à un menuisier, ainsi qu'à un ou deux ajusteurs. Références sérieuses exigées.

DEMOISELLE

se recommandant pour copies françaises et allemandes à la maison. Ecrire sous chiffres L. K. 482 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

LIBRAIRIE

d'un chef-lieu de la Suisse française cherche

commis sérieux

Envoyer offres par écrit à Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel, sous H. 6463 N. Joindre certificats et si possible photographie.

On demande

une personne de confiance, pour recueillir 2 heures par jour. S'adresser Port-Rouland 10, 3ème, entre 2 et 5 heures.

Un garde-malade

expérimenté, muni d'excellents certificats et connaissant le service de maison, cherche occupation tout de suite. - Demander l'adresse du n° 479 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On désire placer un garçon de 17 ans, chez un BOUCHER pour se perfectionner dans la boucherie et où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Ecrire à O. V. 477 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

CASINO BEAU-SÉJOUR

Portes: 7 h. - Dimanche 24 Novembre - Rideau: 8 h.

SOIRÉE THEATRALE ET MUSICALE

organisée par le CHŒUR MIXTE OUVRIER „L'AVENIR”

PROGRAMME: LE TRIOMPHE DU PEUPLE

Grand chœur classique avec soli, musique de Hændel, paroles de Maurice Boucher

BLANCHETTE

Comédie en 3 actes, de BRIEUX

SAMI ET LE GREFFIER A L'EXPOSITION DE MILAN

Comédie-bouffe en 3 actes, de E. GENEVAY

BAL - Après la représentation - BAL - Musique: MM. Resli et Vesco.

Entrée: 60 centimes - Invitation cordiale à tous - Entrée: 60 centimes

CHALET DU JARDIN ANGLAIS

Portes: 7 h. - Dimanche 24 Novembre - Rideau: 8 h.

Grande représentation de gymnastique et théâtrale

donnée par la société de gymnastique LES PUPILLES AMIS GYMNASTES

avec le bienveillant concours de L'ORCHESTRE L'ÉTOILE

Au Programme: PRODUCTIONS DE GYMNASTIQUE

Les Lessiveuses Saynète en 20 minutes, par J. SCHMIDT

LES BRIGANDS INVISIBLES

Comédie en un acte, par E. BAILLY

GRAND BALLET DES POSTILLONS

exécuté par 12 pupilles

BAL - Après la représentation - BAL -

ENTRÉE: 50 centimes

Pour les détails voir le programme - Invitation à tous

Ecole professionnelle communale de jeunes filles

NEUCHÂTEL

Les cours professionnels et restreints suivants, commenceront

lundi 2 décembre, à 8 heures du matin: Coupe et confection, broderie, repassage, coupe et confection pour

élèves des classes spéciales de français. Cours de dessin décoratif. Classe d'apprentissage de

lingerie (18 heures par semaine). Pour renseignements, programmes et inscriptions, s'adresser à M. Légeret, directeur. Inscriptions, samedi 30 novembre, de 9 heures à midi, au Nouveau Collège des Terreaux, salle n° 6.

Commission scolaire.

CHALET DE LA PROMENADE

VENREDI 22 NOVEMBRE

CONFÉRENCE

publique et contradictoire

par VICTOR GRIFFUELHES

SUJET: Le syndicalisme et son genre d'action

Union ouvrière de Neuchâtel: LE COMITÉ.

A. BLAILÉ

Ecluse 32

ATELIER DE PEINTURE

Figure, nature morte, paysage, fleurs

Atelier d'art décoratif

Pyrogravure, métalloplastie, cuir repoussé, Gesso

Le Pochoir et ses applications - Exécution de travaux

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

SEULES

les annonces reçues dans la matinée (grandes annonces avant 11 heures) et le soir avant 3 heures, peuvent paraître le

LENDEMAIN

Bureau d'avis: 1, rue du Temple-Neuf

N. B. - Les Avis tardifs sont acceptés jusqu'à 8 heures du matin.

Jeune homme, Suisse allemand, cherche

bonne pension

et chambre dans petite famille où il aurait occasion de parler français. S'adresser Saint-Honoré 3, 3me.

Les personnes qui auraient des réclamations à faire à la succession de M. Ernest Barbara dite

Babette Fruchs, décédée à Neuchâtel, sont invitées à les adresser au greffe de paix, jusqu'à fin novembre 1907.

Greffe de Paix.

Société Neuchâteloise d'Utilité publique

VENREDI 22 NOVEMBRE 1907

à 8 h. du soir

à l'Aula de l'Académie

Conférence publique

et gratuite

Le règne de Justinien

(l'empereur, l'impératrice Théodora, Bélisaire, l'art Byzantin (VIème siècle),

(avec projections) par M. Jean Frenel, professeur à La Chaux-de-Fonds.

Les enfants ne sont pas admis.

PENSION

FRIEDHEIM

PESEUX près Neuchâtel

Mlle E. JACOT

Belle vue sur le lac et les Alpes. Proximité immédiate du tram.

Prix modéré

Demande en mariage

Un homme sobre et travailleur, âgé de 40 ans, demande demoiselle ou veuve de 35 à 40 ans, pour mariage. On ne demande pas de bien-être ou fortune. - S'adresser sous n° 1 - 3 poste restant, Neuchâtel.

4 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ANDRÉE

PAR PAUL BERTNAY

— C'est vrai... je n'ai pas regret de parler de ces tristes choses.

— Et alors... votre père...

— Il était fou de chagrin, lui. Vous savez qu'il aimait passionnément ma pauvre maman... Sa douleur effrayait tous ceux qui l'entouraient. Nous étions à Paris, dans le petit hôtel qu'il avait fait bâtir, tout près du bois... Croiriez-vous... cet hôtel, huit jours après, était vendu... avec le mobilier... et mon pauvre père avait couru s'enfermer avec moi, ici, à Biviers... pour s'y terrer... pour y vivre seul avec cette petite fille qui lui rappelait un peu celle qu'il avait tant aimée...

...Et je crois que nous y serions toujours restés... seuls... moi suffisant à son besoin de tendresse désolée... s'il ne s'était pas aperçu, mais au bout de bien longtemps, que je devenais une petite sauvagesse indocile, indomptée et ignorante... oh! ignorante à faire frémir... et c'est seulement alors qu'il se décida à me mettre en pension, mais tout près de lui... au couvent du Sacré-Cœur de Montfleury... Au moins là, pourrait-il venir m'embrasser tous les jours...

— Et il venait?... demanda Julien avec une surprise où on aurait pu trouver aussi un peu d'incrédulité.

— Tant qu'il est resté à Biviers, oui, certainement. Mais ses affaires l'ont forcément rappelé à Paris... Il a été obligé d'y faire des séjours de plus en plus longs... Et puis... il est resté si jeune de caractère, vous savez; il s'est peu à peu consolé...

— Et vous êtes restée plus seule au couvent. — Mais je ne m'y ennuyais pas. Tout au plus le temps me durait-il quand j'étais trop de semaines sans le voir... J'aimais, voyez-vous, cette maison... cette grande maison perdue dans les arbres sur son coteau tout vert, au pied de notre Saint-Eynard... J'aimais les religieuses... calmes... douces... avec leur sourire qui est toujours un peu dédaigneux des choses d'ici-bas... Croiriez-vous que j'ai eu,

un moment, l'envie de me faire religieuse, moi aussi?

— Oh!

— Rassurez-vous. J'avais quatorze ans.

— Et quand la raison est arrivée...

— Est-ce la raison?... Enfin... j'ai pris de l'intérêt à d'autres choses. Et puis, avec vacances, je voyais du monde... Papa me faisait un peu voyager...

— Il vous menait à Paris?

— Non, très peu. En passant seulement... et à l'hôtel. Car il n'avait plus, là-bas, une installation pour nous deux, dans le pied-à-terre qu'il louait et qu'il appelait «sa garçonnière»... un mot que je n'aimais pas à lui entendre dire. Ce n'est que depuis ma sortie du couvent, il y a trois ans, que nous avons notre appartement de l'avenue d'Antin.

— Et que votre père est redevenu votre grand ami...

— Oui...

Elle hésita:

— Oui et non. Il avait pris des habitudes... son cercle... ses relations... Il y a tant d'endroits où un homme est à sa place et où une jeune fille est déplacée... Vous vous rendez bien compte...

— Oui, fit Julien, d'une voix un peu bizarre.

— Mais ça n'empêche pas. C'est un bon père que j'ai... Quoique à Paris, il me laisse un peu seule...

— Et quoique, ajouta-t-il en riant, il refuse de vous emmener dans son phaéton.

— Mais, à propos de phaéton... il devrait déjà être ici.

— Ce qui veut dire que je n'ai que le temps d'aller passer mon habit...

— Et de revenir bien vite.

— Alors... pas adieu... à tout à l'heure, Andrée.

Andrée resta seule dans le petit salon.

— Eh! bien, moi aussi, il faut faire comme lui.

Pour 80 cent. On s'abonne dès ce jour au 31 décembre 1907. FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL. BULLETIN D'ABONNEMENT. Je m'abonne dès aujourd'hui à la Feuille d'Avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

Brasserie Helvétia. JEUDI. Grosses humoristiques Concert des vorzüglichen Pössen und Gesangs-Ensemble „FRANKONIA“. Groses modernes Repertoire. Zur Aufführung gelangen: Humoristische Scenen, Duette, Komödien, Singspiele, etc.; unter anderem: Die Liebe im Schilderhause, grosses militärisches Singspiel. Der Mörder und sein Weib, Duoscene. Der Dampfmensch, Posse.

AVIS MÉDICAUX. CONVOCATIONS. D' H. GANGUILLET dentiste américain. ABSENT jusqu'à nouvel avis. Salles de lecture pour ouvriers Rue du Seyon 36. Les ateliers de la Feuille d'Avis de Neuchâtel se chargent de l'exécution soignée de tout genre d'imprimés.

BAUX A LOYER. La pièce, 20 cent., la douzaine, 2 fr. En vente au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, Temple-Neuf 1.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL. Promesse de mariage. Paul-Henri Py, architecte, Neuchâtelois, à Corcelles, et Olga-Marie Braichet, sans profession, Bernoise, à Neuchâtel. Naissances. 49. Edouard-Jules, à Jules-Edouard Roulin, dessinateur, et à Hélène-Mathilde née Guilloid. Décès. 49. Louis-Philippe Ecuver, caissier de banque, Neuchâtelois, né le 10 novembre 1830. 49. Marc-Martin Glandon, journaliste, époux de Georgine née Bersier, Fribourgeois, né le 25 avril 1847. 49. Charles-Guinand, rentier, époux de Amanda née Guinand, Neuchâtelois, né le 14 février 1832.

POLITIQUE. Grèce. La commission de la défense nationale a approuvé un accord survenu entre le ministre de la guerre et les représentants de la maison française Schneider-Canet, au Creusot, pour la livraison de 36 canons à tir rapide et de 6 batteries de montagne. Le contrat est de 10 millions de francs. Les adieux du peuple anglais à Guillaume II. La « Tribune », le plus grand organe libéral, qui reflète en partie les vues du gouvernement, fait à l'empereur Guillaume les adieux du peuple anglais en ces termes: Cette visite a plus que comblé nos plus grandes espérances. Elle laisse à la nation anglaise une impression nouvelle sur le chef d'un puissant Etat dont les relations avec le nôtre comptent parmi les influences les plus décisives sur les affaires du monde.

ETRANGER. Parents dénaturés. — On mande de Waternscheid aux journaux de Berlin que l'ouvrier Wentig, de Grunigfeld, vient d'être arrêté sous l'inculpation d'avoir empoisonné ses deux enfants en bas âge, il y a trois mois. Sa femme, qui est accusée de complicité, a pris la fuite. Un milliardaire menacé. — On annonce la découverte à Omaha (Nebraska), d'un complot tramé contre la vie de John Rockefeller. L'Italie et ses trésors artistiques. — L'Italie ne veut pas être privée de ses richesses artistiques ou historiques. Dernièrement, chez l'un des plus grands antiquaires de Rome, on avait commencé la vente des plus riches médailles qui soient en Europe, lorsque arriva, tout à coup, un agent du ministère, qui avait pour mission d'empêcher la vente. Protestsations de l'antiquaire et des amateurs, parmi lesquels les représentants des premiers musées du monde. Mais, peine perdue, l'agent excipit un décret du ministre de l'instruction publique empêchant la vente de quelques-unes des médailles et monnaies des plus rares. Il y en a une, par exemple, qui est estimée plus de 30,000 francs. On ne veut pas qu'elle puisse servir d'Italie. Les Belges ont vu leur roi. — Le roi Léopold séjourne fréquemment et longuement à Paris ou dans le Midi. Or, récemment, le gouvernement belge avait très respectueusement émis le désir de revoir le roi Léopold dans le pays. Le premier ministre avait fait valoir au souverain que gens du peuple et bourgeois aimaient à le savoir parmi eux. Le roi, doux ironiste, lui répondit, paraît-il: — Vraiment, mon cher ministre! Eh bien, le peuple et la bourgeoisie me verront.

LA CRISE AMÉRICAINE. M. Jacques Siegfried, député, ancien ministre, commence dans le « Temps » une série de lettres sur la crise américaine. Dans la première, il exprime son admiration pour la grandeur de ce beau pays, il en loue l'énergie et l'esprit d'initiative. Puis il cite une série de chiffres qui concourent à prouver les progrès gigantesques des Etats-Unis et leur immense prospérité. Il ne saurait venir à l'idée de personne, dit-il, que la crise actuelle pourra leur porter tort d'une façon définitive; le temps d'arrêt qu'ils subissent ne servira qu'à leur faire prendre haleine, et leur marche en avant repartira de plus belle. C'est avec raison que l'on parle d'une crise de croissance; il n'en est pas moins permis de déclarer que c'est une belle et bonne crise... Selon M. Siegfried, la cause primordiale de la crise est l'excès de vitesse. Lorsque les affaires marchent bien, la nature humaine les pousse progressivement,

AVIS MÉDICAUX. CONVOCATIONS. D' H. GANGUILLET dentiste américain. ABSENT jusqu'à nouvel avis. Salles de lecture pour ouvriers Rue du Seyon 36. Les ateliers de la Feuille d'Avis de Neuchâtel se chargent de l'exécution soignée de tout genre d'imprimés.

AVIS MÉDICAUX. CONVOCATIONS. D' H. GANGUILLET dentiste américain. ABSENT jusqu'à nouvel avis. Salles de lecture pour ouvriers Rue du Seyon 36. Les ateliers de la Feuille d'Avis de Neuchâtel se chargent de l'exécution soignée de tout genre d'imprimés.

AVIS MÉDICAUX. CONVOCATIONS. D' H. GANGUILLET dentiste américain. ABSENT jusqu'à nouvel avis. Salles de lecture pour ouvriers Rue du Seyon 36. Les ateliers de la Feuille d'Avis de Neuchâtel se chargent de l'exécution soignée de tout genre d'imprimés.

AVIS MÉDICAUX. CONVOCATIONS. D' H. GANGUILLET dentiste américain. ABSENT jusqu'à nouvel avis. Salles de lecture pour ouvriers Rue du Seyon 36. Les ateliers de la Feuille d'Avis de Neuchâtel se chargent de l'exécution soignée de tout genre d'imprimés.

SUISSE. Un bon article. — On prévoit qu'il sera vendu pour 43 millions 600,000 fr. de timbres-poste en 1908. Les recettes des six premiers mois de l'année courante ont été d'un peu plus de 19 millions, soit presque un million de plus que dans la période correspondante, soit 4,92 %.

Quoique les prévisions ne soient pas aussi favorables que lors de l'élaboration du budget précédent, le Conseil fédéral a maintenu le taux probable de 5%, d'augmentation des recettes provenant de la vente des timbres-poste. BERNE. — Le nommé Schurch, qui avait été blessé à la tête d'une balle de revolver tirée par un Italien, à Berne, a succombé à ses blessures à la suite d'une lésion cérébrale. SAINT-GALL. — A la suite de vols commis à la gare de Saint-Gall, tous les portiers admis dans cette gare ont été suspendus de leurs fonctions. TESSIN. — Dans une assemblée des représentants de la compagnie italienne des chemins de fer de la Méditerranée, avec les maisons Varèze et de Legnano, pour discuter la prolongation du chemin de fer de Porto Ceresio jusqu'à Lugano, il a été décidé que les maires feraient une active propagande dans leurs communes respectives en faveur de ce projet. VAUD. — Depuis longtemps, écrit-on au « Journal de Genève », le déficit est installé à l'état chronique dans le budget lausannois. On y a remédié, plus ou moins, par l'emprunt, qui n'est pas un mode extincitif, alternant avec des augmentations d'impôt, qui n'est pas un mode à répétition sans fin. Or, cette situation déjà délicate empire tout à coup. Jusque-là, les déficits des comptes ne dépassaient pas volontiers les 200,000 fr. Le projet de budget qui vient d'être déposé le porte, sans crier gare, à 650,000 fr., chiffre rond, avec 4,550,000 fr. aux recettes et 5,200,000 fr. aux dépenses. Comment sortirait-on de là? La Municipalité pose la question non sans inquiétude. Car si les ressources vont en augmentant, leur accroissement est loin d'être proportionnel à celui des dépenses. Pour 1908, il est prévu de 127,000 fr.; celui des dépenses de 398,000 fr. L'écart est considérable, comme on voit. Les gens sensés et sages conseillent à la Municipalité de faire résolument machine en arrière. L'argent est rare, ce n'est pas l'heure de l'emprunt; la vie renchérit, ce n'est pas l'heure de nouveaux impôts. Restent les économies. Mais c'est dur, les économies, quand on en a perdu l'habitude. Justement, un certain nombre de sociétés locales réclament une grande salle pour leurs ébats artistiques et chorégraphiques. On a fait des plans fort beaux sur le papier: trois millions de devis. La Municipalité a beaucoup de peine à renoncer au train de vie que nous menons. Les économies lui paraissent une utopie générale. Il est bon d'en parler toujours, mais il n'y faut penser jamais. Elle ne voit que le renouvellement des procédés traditionnels, l'emprunt et l'impôt, auxquels elle ne serait pas éloignée d'ajouter une augmentation du prix du gaz. On n'a pas l'impression que ses propositions rencontrent grand succès. GENEVE. — A partir du 1^{er} janvier 1908, et vu la hausse des papiers et de celle déjà en vigueur dans les fonderies de caractères depuis une année, l'Association des imprimeurs informe ses clients qu'une majoration de 15% sera faite sur tous les travaux.

CHRONIQUE AGRICOLE. Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »: SITUATION. — Le temps est demeuré favorable aux travaux d'extérieur. La campagne de 1907 ne laissera pas de travaux arriérés mais avancera plutôt ceux de 1908. La neige semble s'être installée définitivement sur les hauteurs. Dans la plaine, le thermomètre s'abaisse graduellement; mais il n'a pas encore gelé. Au point de vue commercial la culture a vu le prix des céréales s'élever dans de grandes proportions. Depuis quelques semaines, blés et avoines ont atteint des prix impraticables depuis longtemps. Par contre, tous les grains d'importation et fourrages concentrés ont suivi la même marche ascendante, maïs, orge, tourteaux, farines diverses sont payés actuellement des prix très élevés. Le vin, malgré la petitesse de la récolte ne se vend pas ou se vend mal. Les produits des champs: pommes de terre, légumes conservent des prix bas. Le lait est à peu près le seul produit sur lequel compte encore l'agriculteur pour couvrir ses dépenses. On comprend dès lors l'inquiétude qui le saisit devant toute tentative de baisser le prix de cet article alors qu'il lui coûte toujours plus à produire. Vaches, fourrages, bergers, etc., autrement dit tout l'outillage de la production laitière est horriblement cher et justifie pleinement le prix actuel du lait. Brés. — On a vendu des blés russes non acquittés, à Marseille, 19 fr. 75 à 20 fr. les 100 kilos. Les prix des blés du pays sont sans changement mais fermes. VINS. — A la bourse de Zurich, du 15 novembre, les vins rouges nouveaux étaient offerts de 50 à 60 fr. l'hectolitre, les blancs nouveaux de 35 à 40 fr.; les rouges vieux de 45 à 100 fr. et les blancs vieux de 30 à 45 fr. l'hectolitre. Le calme le plus complet continue à régner sur le marché des vins. Le commerce semble se désintéresser complètement des vins du pays. Il en est malheureusement ainsi chaque fois que les prix atteignent ou se rapprochent de ceux qui ont été pratiqués à la vendange. A la vente annuelle des hospices de Beaune, les résultats ont été moins brillants que ceux de l'année dernière. Sur 19 cuvées de rouge mises en vente 15 ont été adjudgées de 320 à 1700 fr. la queue de 456 litres, pour 9 cuvées le prix dépasse 1000 fr. Les blancs ont été vendus de 500 à 750 fr. la queue.

CHRONIQUE AGRICOLE. Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »: SITUATION. — Le temps est demeuré favorable aux travaux d'extérieur. La campagne de 1907 ne laissera pas de travaux arriérés mais avancera plutôt ceux de 1908. La neige semble s'être installée définitivement sur les hauteurs. Dans la plaine, le thermomètre s'abaisse graduellement; mais il n'a pas encore gelé. Au point de vue commercial la culture a vu le prix des céréales s'élever dans de grandes proportions. Depuis quelques semaines, blés et avoines ont atteint des prix impraticables depuis longtemps. Par contre, tous les grains d'importation et fourrages concentrés ont suivi la même marche ascendante, maïs, orge, tourteaux, farines diverses sont payés actuellement des prix très élevés. Le vin, malgré la petitesse de la récolte ne se vend pas ou se vend mal. Les produits des champs: pommes de terre, légumes conservent des prix bas. Le lait est à peu près le seul produit sur lequel compte encore l'agriculteur pour couvrir ses dépenses. On comprend dès lors l'inquiétude qui le saisit devant toute tentative de baisser le prix de cet article alors qu'il lui coûte toujours plus à produire. Vaches, fourrages, bergers, etc., autrement dit tout l'outillage de la production laitière est horriblement cher et justifie pleinement le prix actuel du lait. Brés. — On a vendu des blés russes non acquittés, à Marseille, 19 fr. 75 à 20 fr. les 100 kilos. Les prix des blés du pays sont sans changement mais fermes. VINS. — A la bourse de Zurich, du 15 novembre, les vins rouges nouveaux étaient offerts de 50 à 60 fr. l'hectolitre, les blancs nouveaux de 35 à 40 fr.; les rouges vieux de 45 à 100 fr. et les blancs vieux de 30 à 45 fr. l'hectolitre. Le calme le plus complet continue à régner sur le marché des vins. Le commerce semble se désintéresser complètement des vins du pays. Il en est malheureusement ainsi chaque fois que les prix atteignent ou se rapprochent de ceux qui ont été pratiqués à la vendange. A la vente annuelle des hospices de Beaune, les résultats ont été moins brillants que ceux de l'année dernière. Sur 19 cuvées de rouge mises en vente 15 ont été adjudgées de 320 à 1700 fr. la queue de 456 litres, pour 9 cuvées le prix dépasse 1000 fr. Les blancs ont été vendus de 500 à 750 fr. la queue.

CHRONIQUE AGRICOLE. Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »: SITUATION. — Le temps est demeuré favorable aux travaux d'extérieur. La campagne de 1907 ne laissera pas de travaux arriérés mais avancera plutôt ceux de 1908. La neige semble s'être installée définitivement sur les hauteurs. Dans la plaine, le thermomètre s'abaisse graduellement; mais il n'a pas encore gelé. Au point de vue commercial la culture a vu le prix des céréales s'élever dans de grandes proportions. Depuis quelques semaines, blés et avoines ont atteint des prix impraticables depuis longtemps. Par contre, tous les grains d'importation et fourrages concentrés ont suivi la même marche ascendante, maïs, orge, tourteaux, farines diverses sont payés actuellement des prix très élevés. Le vin, malgré la petitesse de la récolte ne se vend pas ou se vend mal. Les produits des champs: pommes de terre, légumes conservent des prix bas. Le lait est à peu près le seul produit sur lequel compte encore l'agriculteur pour couvrir ses dépenses. On comprend dès lors l'inquiétude qui le saisit devant toute tentative de baisser le prix de cet article alors qu'il lui coûte toujours plus à produire. Vaches, fourrages, bergers, etc., autrement dit tout l'outillage de la production laitière est horriblement cher et justifie pleinement le prix actuel du lait. Brés. — On a vendu des blés russes non acquittés, à Marseille, 19 fr. 75 à 20 fr. les 100 kilos. Les prix des blés du pays sont sans changement mais fermes. VINS. — A la bourse de Zurich, du 15 novembre, les vins rouges nouveaux étaient offerts de 50 à 60 fr. l'hectolitre, les blancs nouveaux de 35 à 40 fr.; les rouges vieux de 45 à 100 fr. et les blancs vieux de 30 à 45 fr. l'hectolitre. Le calme le plus complet continue à régner sur le marché des vins. Le commerce semble se désintéresser complètement des vins du pays. Il en est malheureusement ainsi chaque fois que les prix atteignent ou se rapprochent de ceux qui ont été pratiqués à la vendange. A la vente annuelle des hospices de Beaune, les résultats ont été moins brillants que ceux de l'année dernière. Sur 19 cuvées de rouge mises en vente 15 ont été adjudgées de 320 à 1700 fr. la queue de 456 litres, pour 9 cuvées le prix dépasse 1000 fr. Les blancs ont été vendus de 500 à 750 fr. la queue.

BEURRE. — Voici les prix actuels sur quelques places suisses: Saint-Gall, 2 fr. 90 à 3 fr. 10; Zurich, 2 fr. 75 à 3 fr. 20; Alstätten, 2 fr. 90 à 3 fr. 10; Langenthal, 2 fr. 80 à 3 fr.; Winterthur, 2 fr. 90 à 3 fr. 20; Berne, 2 fr. 80 à 3 fr. 20; Schaffhouse, 2 fr. 60 à 3 fr.; Lucerne, 2 fr. 65 à 2 fr. 70; Soleure, 2 fr. 60 à 2 fr. 80. LAIT. — Les ventes de lait ont commencé pour 1908 sans amener de changement dans les prix qui restent stationnaires. FOURRAGE. — La douceur de la température de l'automne a enrayé un peu le mouvement de hausse des fourrages en permettant aux troupeaux de pâturer très tard, jusqu'en novembre. Il faut voir les prix moyens du foin sur les marchés romands entre 8 et 10 fr. les 100 kilos. GRAND CONSEIL. Séance du 20 novembre. Présidence de M. C.-L. Perregaux, président. Loi sur le domicile. — M. A. Clottu voudrait que le projet de révision de cette loi réglât les conditions juridiques dans lesquelles s'établit le domicile, et non pas seulement les formalités. Il demande donc le renvoi à la commission législative. M. Wägeli appuie cette proposition au nom de M. Mosmann absent, tout en signalant à la commission que le délai de vingt jours pour le dépôt des papiers est trop long, que les papiers des Neuchâtelois et des non Neuchâtelois devraient être déposés au même bureau, et que les communes puissent percevoir 2 francs sur l'établissement de chaque permis de domicile. Après échange d'explications entre MM. Payot et Grellet, le projet est renvoyé à une commission de neuf membres. Procédure pénale. — Le projet de réviser l'article 451 du code de procédure pénale paraît à M. E. Bonhôte offrir un certain danger auquel il convient de rendre attentive la commission législative. Des innocents pourraient pâtir de la disposition qu'on veut introduire. Renvoyé à la commission législative. Code pénal. — Est également renvoyé à l'examen de la commission législative, le projet de décret modifiant les articles 239 et 389 du code pénal. Naturalisations. — Sont naturalisés les personnes dont voici les noms: Baehr Charles-Frédéric, originaire allemand, mécanicien, domicilié à La Chaux-de-Fonds, célibataire. Bastide Charles, originaire français, menuisier, domicilié aux Hauts-Geneveys, célibataire. Brisa Joseph-Théobald, originaire italien, contremaître à la fabrique de ciment de Saint-Sulpice, son épouse et quatre enfants mineurs. Conzelmann René-Jean-Michel, originaire allemand, mécanicien, domicilié à La Chaux-de-Fonds, célibataire. Fesselet Constant-Edouard, originaire français, imprimeur, domicilié à La Chaux-de-Fonds, mineur autorisé. Haller Charles, originaire allemand, soudeur d'assortiments, domicilié à La Chaux-de-Fonds, mineur autorisé. Ienni Joseph, originaire autrichien, tailleur de pierres, domicilié à La Chaux-de-Fonds, son épouse et six enfants mineurs. Jaquet Charles-François, originaire français, commissionnaire, domicilié à La Chaux-de-Fonds, célibataire. Joud dit Gafner Emile-Edouard, originaire français, chef de bureau, domicilié à Couvet, mineur autorisé. Kahn Samuel dit Sylvain, originaire allemand, commis, domicilié à La Chaux-de-Fonds, mineur autorisé. Lagrive Joseph, originaire italien, entrepreneur-carrier, domicilié à Noiraigue, son épouse et quatre enfants mineurs. Lavau Jean-Numa, originaire français, ouvrier de fabrique, domicilié à Buttes, mineur autorisé. Lavau Louis-Arthur, originaire français, horloger, domicilié à Buttes, son épouse et six enfants mineurs. Musy Paul-Ami, originaire français, horloger, domicilié à La Chaux-du-Milieu, célibataire. Ochsner Henri-Louis, originaire allemand, joaillier-serrurier, domicilié à La Chaux-de-Fonds, mineur autorisé. Pategay Salomon, originaire français, commis, domicilié à La Chaux-de-Fonds, mineur autorisé. Rislser Jean-Jacob, originaire allemand, comptable, domicilié à La Chaux-de-Fonds, et son épouse, Ströle Henri-Wilhelm, originaire allemand, étudiant, domicilié à Neuchâtel, mineur autorisé. Tanner Gottlieb dit Théophile, originaire de Eriswil, canton de Berne, industriel, domicilié au Landeron, et son épouse. Tanner Traugott, originaire de Eriswil, canton de Berne, négociant, domicilié au Landeron, célibataire. Drainage. — Le Conseil décide, à la suite du Conseil d'Etat, que le moment n'est pas encore venu de voter les subventions aux entreprises de drainage de Boudevilliers et de Lignières. Ces subventions s'élèvent ensemble à 100,000 fr. environ. La décision a été prise malgré les excellents arguments invoqués par M. Bonjour et après les explications de M. Pettavel, conseiller d'Etat, lequel avertit sérieusement les députés des inconvénients auxquels peut mener une politique consistant à voter sans cesse des crédits, même les meilleurs, sans savoir comment on y fera face. Toutefois les deux projets ont été pris en considération mais leur exécution est renvoyée à des temps plus favorables. Tribunal du Locle. — M. Numa Roulet est nommé suppléant du tribunal du district du Locle, par 57 voix sur 75. Banque cantonale. — M. Max de Coulon est désigné pour remplacer feu M. Edonard Comte au conseil d'administration de la Banque cantonale. A ce propos, M. Naine fait remarquer qu'il est fâcheux que le Grand Conseil n'ait pas voulu donner au groupe socialiste un seul représentant dans la Banque cantonale. On raconte qu'une fabrique d'automobiles est assez mal dans ses affaires, que la Banque cantonale

CHRONIQUE AGRICOLE. Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »: SITUATION. — Le temps est demeuré favorable aux travaux d'extérieur. La campagne de 1907 ne laissera pas de travaux arriérés mais avancera plutôt ceux de 1908. La neige semble s'être installée définitivement sur les hauteurs. Dans la plaine, le thermomètre s'abaisse graduellement; mais il n'a pas encore gelé. Au point de vue commercial la culture a vu le prix des céréales s'élever dans de grandes proportions. Depuis quelques semaines, blés et avoines ont atteint des prix impraticables depuis longtemps. Par contre, tous les grains d'importation et fourrages concentrés ont suivi la même marche ascendante, maïs, orge, tourteaux, farines diverses sont payés actuellement des prix très élevés. Le vin, malgré la petitesse de la récolte ne se vend pas ou se vend mal. Les produits des champs: pommes de terre, légumes conservent des prix bas. Le lait est à peu près le seul produit sur lequel compte encore l'agriculteur pour couvrir ses dépenses. On comprend dès lors l'inquiétude qui le saisit devant toute tentative de baisser le prix de cet article alors qu'il lui coûte toujours plus à produire. Vaches, fourrages, bergers, etc., autrement dit tout l'outillage de la production laitière est horriblement cher et justifie pleinement le prix actuel du lait. Brés. — On a vendu des blés russes non acquittés, à Marseille, 19 fr. 75 à 20 fr. les 100 kilos. Les prix des blés du pays sont sans changement mais fermes. VINS. — A la bourse de Zurich, du 15 novembre, les vins rouges nouveaux étaient offerts de 50 à 60 fr. l'hectolitre, les blancs nouveaux de 35 à 40 fr.; les rouges vieux de 45 à 100 fr. et les blancs vieux de 30 à 45 fr. l'hectolitre. Le calme le plus complet continue à régner sur le marché des vins. Le commerce semble se désintéresser complètement des vins du pays. Il en est malheureusement ainsi chaque fois que les prix atteignent ou se rapprochent de ceux qui ont été pratiqués à la vendange. A la vente annuelle des hospices de Beaune, les résultats ont été moins brillants que ceux de l'année dernière. Sur 19 cuvées de rouge mises en vente 15 ont été adjudgées de 320 à 1700 fr. la queue de 456 litres, pour 9 cuvées le prix dépasse 1000 fr. Les blancs ont été vendus de 500 à 750 fr. la queue.

CHRONIQUE AGRICOLE. Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »: SITUATION. — Le temps est demeuré favorable aux travaux d'extérieur. La campagne de 1907 ne laissera pas de travaux arriérés mais avancera plutôt ceux de 1908. La neige semble s'être installée définitivement sur les hauteurs. Dans la plaine, le thermomètre s'abaisse graduellement; mais il n'a pas encore gelé. Au point de vue commercial la culture a vu le prix des céréales s'élever dans de grandes proportions. Depuis quelques semaines, blés et avoines ont atteint des prix impraticables depuis longtemps. Par contre, tous les grains d'importation et fourrages concentrés ont suivi la même marche ascendante, maïs, orge, tourteaux, farines diverses sont payés actuellement des prix très élevés. Le vin, malgré la petitesse de la récolte ne se vend pas ou se vend mal. Les produits des champs: pommes de terre, légumes conservent des prix bas. Le lait est à peu près le seul produit sur lequel compte encore l'agriculteur pour couvrir ses dépenses. On comprend dès lors l'inquiétude qui le saisit devant toute tentative de baisser le prix de cet article alors qu'il lui coûte toujours plus à produire. Vaches, fourrages, bergers, etc., autrement dit tout l'outillage de la production laitière est horriblement cher et justifie pleinement le prix actuel du lait. Brés. — On a vendu des blés russes non acquittés, à Marseille, 19 fr. 75 à 20 fr. les 100 kilos. Les prix des blés du pays sont sans changement mais fermes. VINS. — A la bourse de Zurich, du 15 novembre, les vins rouges nouveaux étaient offerts de 50 à 60 fr. l'hectolitre, les blancs nouveaux de 35 à 40 fr.; les rouges vieux de 45 à 100 fr. et les blancs vieux de 30 à 45 fr. l'hectolitre. Le calme le plus complet continue à régner sur le marché des vins. Le commerce semble se désintéresser complètement des vins du pays. Il en est malheureusement ainsi chaque fois que les prix atteignent ou se rapprochent de ceux qui ont été pratiqués à la vendange. A la vente annuelle des hospices de Beaune, les résultats ont été moins brillants que ceux de l'année dernière. Sur 19 cuvées de rouge mises en vente 15 ont été adjudgées de 320 à 1700 fr. la queue de 456 litres, pour 9 cuvées le prix dépasse 1000 fr. Les blancs ont été vendus de 500 à 750 fr. la queue.

CHRONIQUE AGRICOLE. Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »: SITUATION. — Le temps est demeuré favorable aux travaux d'extérieur. La campagne de 1907 ne laissera pas de travaux arriérés mais avancera plutôt ceux de 1908. La neige semble s'être installée définitivement sur les hauteurs. Dans la plaine, le thermomètre s'abaisse graduellement; mais il n'a pas encore gelé. Au point de vue commercial la culture a vu le prix des céréales s'élever dans de grandes proportions. Depuis quelques semaines, blés et avoines ont atteint des prix impraticables depuis longtemps. Par contre, tous les grains d'importation et fourrages concentrés ont suivi la même marche ascendante, maïs, orge, tourteaux, farines diverses sont payés actuellement des prix très élevés. Le vin, malgré la petitesse de la récolte ne se vend pas ou se vend mal. Les produits des champs: pommes de terre, légumes conservent des prix bas. Le lait est à peu près le seul produit sur lequel compte encore l'agriculteur pour couvrir ses dépenses. On comprend dès lors l'inquiétude qui le saisit devant toute tentative de baisser le prix de cet article alors qu'il lui coûte toujours plus à produire. Vaches, fourrages, bergers, etc., autrement dit tout l'outillage de la production laitière est horriblement cher et justifie pleinement le prix actuel du lait. Brés. — On a vendu des blés russes non acquittés, à Marseille, 19 fr. 75 à 20 fr. les 100 kilos. Les prix des blés du pays sont sans changement mais fermes. VINS. — A la bourse de Zurich, du 15 novembre, les vins rouges nouveaux étaient offerts de 50 à 60 fr. l'hectolitre, les blancs nouveaux de 35 à 40 fr.; les rouges vieux de 45 à 100 fr. et les blancs vieux de 30 à 45 fr. l'hectolitre. Le calme le plus complet continue à régner sur le marché des vins. Le commerce semble se désintéresser complètement des vins du pays. Il en est malheureusement ainsi chaque fois que les prix atteignent ou se rapprochent de ceux qui ont été pratiqués à la vendange. A la vente annuelle des hospices de Beaune, les résultats ont été moins brillants que ceux de l'année dernière. Sur 19 cuvées de rouge mises en vente 15 ont été adjudgées de 320 à 1700 fr. la queue de 456 litres, pour 9 cuvées le prix dépasse 1000 fr. Les blancs ont été vendus de 500 à 750 fr. la queue.

est engagée dans l'affaire, et l'on ne peut pas se renseigner. Impôt sur les successions en ligne directe. — M. Henri Calame développe la motion qu'il a déposée pour l'introduction de cet impôt. Il fait valoir que le budget est dans un état qui est loin de se rapprocher de l'équilibre; que les décrets entraînant des dépenses et dont on a suspendu l'exécution reprendront leurs effets dans quelques années; que pour décharger ses finances l'Etat a dû charger celles des communes. On ne saurait rester plus longtemps sans chercher de nouvelles ressources. Comme le peuple repousserait toute augmentation de l'impôt direct, le moment serait peut-être venu de reprendre la question, déjà ancienne au Grand Conseil, d'une imposition des successions en ligne directe, sur laquelle le peuple n'a pas été appelé à se prononcer d'une manière précise, puisque cette question avait été liée à la question du timbre. Les communes pourraient recevoir le 25 % du produit de cet impôt. Au nom de M. Droz, absent, M. Perrier déclare que le Conseil d'Etat a unanimement accepté la motion Calame, étant donné surtout que toute une série de travaux urgents — routes de La Brévine aux Bayards, de La Chaux-de-Fonds aux Eplatures, de Neuchâtel à La Coude, d'Auvergnier à Areuse; chemins de fer et tramways — vont ajouter aux dépenses déjà mentionnées une somme très considérable. M. E. Bonhôte est très étonné de la proposition d'impôt présentée aujourd'hui, étant donné que le peuple refusera tout impôt nouveau tant qu'il y aura encore des économies à réaliser. M. H. Calame conteste qu'on puisse trouver dans des économies de quoi équilibrer le budget. M. P. de Meuron estime que la question introduite par M. Calame est prématurée, car l'étude en sera vite faite puisque le Conseil d'Etat et une commission du Grand Conseil en ont été saisis il y a pas très longtemps. Il aurait compris qu'on proposât d'étudier un système d'impôts complet: impôt sur les successions en ligne directe, impôt sur le timbre, impôt sur les patentes d'auge, puis qu'on soumit séparément au verdict populaire chacun de ces impôts. Il ne votera donc pas la prise en considération. M. N. Robert-Waelti estime que le peuple marchera toujours lorsqu'on prendra l'argent où il se trouve. M. C. Naine est partisan en principe de l'impôt sur les successions en ligne directe, à condition que les petites fortunes soient exonérées et qu'on décrive en même temps l'inventaire juridique au décès. Lui aussi croit que le moment est prématuré, car le peuple a eu tant à payer depuis quelque temps qu'il est capable de repousser tout impôt sans en examiner la nature de trop près. Ah! s'il s'agissait de transformer les notaires en fonctionnaires ce serait autre chose. Par 59 voix contre 17, la motion est prise en considération. Droit de grâce. — Le Conseil relève le citoyen Bandelier de l'interdiction de chasser pendant trois ans prononcée contre lui. Examen d'apprentis. — M. A. Grosspierre développe la motion qu'il a déposée avec des cosignataires pour que les examens d'apprentis soient rendus obligatoires. Cette mesure trouverait sa justification dans le fait que malgré le contrat d'apprentissage, qui est obligatoire, nombre de patrons font encore faire à leurs apprentis des besognes de manœuvre, et lancent ainsi dans l'industrie des ouvriers sans aucune qualification professionnelle. Tant que les examens d'apprentis ne seront que facultatifs, cet état de choses se maintiendra; seule, l'obligation de l'examen y mettra fin et le patron sera responsable de ce que l'apprenti n'aura pas pu apprendre chez lui. M. Pettavel, conseiller d'Etat, trouve que cette motion enfonce une porte ouverte, le

LES PASTILLES PONCELET ONT CONQUIS LE MONDE. Seules Pastilles conseillées par les Médecins. Arrêt instantané de la Toux. Guérison de la Grippe et de la Bronchite en 3 jours. 20 Années de Succès! P 10362. En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Les abonnés et acheteurs au numéro reçoivent gratis, sur demande, le Manuel du Dr Manzetti. (Voir aux annonces.) P L 2484.

LES PASTILLES PONCELET ONT CONQUIS LE MONDE. Seules Pastilles conseillées par les Médecins. Arrêt instantané de la Toux. Guérison de la Grippe et de la Bronchite en 3 jours. 20 Années de Succès! P 10362. En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Les abonnés et acheteurs au numéro reçoivent gratis, sur demande, le Manuel du Dr Manzetti. (Voir aux annonces.) P L 2484.

LORSQUE Votre Estomac VOUS GÊNE et que vous appréhendez de manger à cause de douleurs que vous savez devoir ressentir, lorsque vous êtes tourmenté par des gaz, des maux de tête, des douleurs dans le dos, la bile ou la constipation PRENEZ LA TISANE AMÉRICAINE des SHAKERS. Au vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Châpman-Eyraud, 12, Boulevard de la Chapelle, une brochure explicative gratuite.

Conseil d'Etat ayant déjà déclaré que les examens d'apprentis devaient être rendus obligatoires; il a d'ailleurs un projet dans ce sens en travail.

M. Grosperre ne conteste pas que la porte soit ouverte, mais comme elle est ouverte depuis cinq ou six ans, il a pris la liberté de le faire remarquer.

La motion est prise en considération sans opposition.

Les réseaux téléphoniques. - M. Fritz Montandon développe la motion relative à une meilleure répartition des réseaux téléphoniques. C'est ainsi que les intéressés du district de Boudry ont fait des démarches pour que toutes les localités de ce district fussent fusionnées en un seul réseau avec taxe unique de 5 centimes par conversation; l'administration des téléphones répondit par une espèce de fin de non recevoir. Les vœux du district de Boudry sont partagés par les habitants du Val-de-Travers. Les motionnaires espèrent que le Conseil d'Etat et les députés neuchâtelois aux Chambres fédérales useront de leur influence en vue d'une solution conforme aux intérêts des deux districts susnommés.

M. L. Perrier dit qu'il soumettra la question au Conseil d'Etat après avoir reçu les pièces nécessaires.

M. L. Brunner signale le fait que les améliorations apportées en 1907 au réseau de sa région ont été mises à la charge des abonnés.

M. Flückiger insiste sur l'anomalie des taxes dans le Val-de-Travers et l'injustice qu'il y a dans le traitement réservé aux abonnés des campagnes et à ceux des villes.

M. Perrier estime que le Conseil d'Etat ne peut que prendre acte des désirs exprimés par les motionnaires, qui retirent leur motion.

Assurance obligatoire du mobilier. - M. N. Robert-Waeli désire savoir par voie d'interpellation pourquoi le gouvernement ajourne indéfiniment le soin de réaliser l'assurance obligatoire du mobilier.

M. Perrier, conseiller d'Etat, dit que le projet est imprimé et qu'il prévoit une assurance mutuelle obligatoire dont la gestion serait confiée à la chambre d'assurance. Mais celle-ci a émis la crainte que l'intervention de l'Etat dans ce domaine ne fût considérée comme une ingérence du fisc. D'autre part, il convient d'attendre la réponse que fera le Conseil fédéral aux démarches que presque tous les cantons ont faites pour un arrangement intercantonal ou fédéral.

L'incident est clos.

L'expulsion de Bertoni. - Le groupe socialiste interpelle le gouvernement au sujet de cette expulsion.

M. A. Grosperre se demande si notre pays est libre ou non, s'il suffit de n'avoir pas les idées de la majorité pour pouvoir être expulsés, et si le Conseil d'Etat perd la notion de la liberté dès que celle-ci dépasse ses intérêts.

M. Bertoni, conseiller d'Etat, dit que Bertoni est connu non seulement comme anarchiste, mais comme un agitateur disposé à passer aux moyens violents; puis il donne lecture de l'arrêté d'expulsion mentionnant que dans une réunion à La Chaux-de-Fonds Bertoni avait recommandé l'action directe. Bertoni n'ayant pas de permis de séjour dans le canton a été expulsé. Bertoni a reconnu lui-même dans son journal « Le Réveil » que la mesure du Conseil d'Etat était légale. Bertoni est irréprochable dans sa vie privée, mais il est en guerre ouverte avec la société: typographe à Genève, il n'avait aucune raison de venir faire une conférence à La Chaux-de-Fonds; en l'expulsant, le Conseil d'Etat a fait son devoir; il continuera à faire son devoir.

M. Naine: Ce qu'on a frappé en Bertoni, ce n'est pas un homme de mauvaise conduite, mais un homme qui répand ses idées. On faisait ainsi dans le pays de Neuchâtel avant 1848 pour les républicains; sous le régime royaliste, les idées républicaines étaient considérées comme dangereuses. Quelles sont les idées dangereuses? Ici, à la droite de cette assemblée, on trouve peut-être dangereuse l'idée d'un impôt sur les successions en ligne directe. L'idée doit être combattue par l'idée: frapper celui qui la propage, c'est susciter la curiosité et l'intérêt autour de l'idée elle-même. En frappant Bertoni, vous avez propagé ses idées et quelques-unes de ses idées, je les partage; pour cela, je vous dis merci. Mais frapper un homme pour ses idées, dans une démocratie, c'est mauvais.

M. Berthoud déclare que le Conseil d'Etat n'aidera pas la société à se suicider.

L'incident est clos.

Session close.

le buste trône dans son village natal, n'a pas eu des précurseurs ignorés et de grande valeur dans notre propre pays.

De tout temps nos jeunes gens, en quête d'aventures, franchissaient volontiers la frontière pour faire leur « tour de Bourgogne » d'où ils rapportaient parfois, avec quelque monnaie, un peu de l'esprit inventif et éveillé des Français.

On nous signale, en effet, le cas d'un jeune homme, P. Matthey-Guénét, de la Brévine, qui, dans le courant du XVII^e siècle, aurait découvert une horloge dans un monastère bourguignon. On sait, en effet, que depuis bien longtemps déjà des moines cloîtrés se livraient en certains endroits à toutes sortes d'expériences chimiques, physiques, mécaniques et autres, et on est fort étonné quand on visite les musées et les archives de certains couvents français d'y découvrir des objets qui marquent les origines d'industries qui sont arrivées beaucoup plus tard chez nous.

Or, notre brave Pierre Matthey-Guénét, un intelligent élève du vieux magister de La Brévine, rentra dans la vallée des Taillières hanté par le noble désir de fabriquer une pendule sur le modèle de celle qu'il avait bien examinée en Bourgogne et que les moines avaient fait manœuvrer devant lui.

Il déclara catégoriquement son dessein bien arrêté de fabriquer une semblable machine, mais son père le molestait si fortement — quo de génies ont été ainsi contrariés! — d'avoir une idée si baroque, qu'il se réfugia dans un vieux grenier pour y monter son horloge. C'est là que le père découvrit la machine qui frappait régulièrement les heures et la trouva si merveilleuse qu'il la descendit dans sa chambre.

Et c'est ce Pierre Matthey-Guénét, qui, dès lors, encouragé par son premier « contremaître », développa si bien son art qu'il fabriqua la première horloge du vieux temple de La Brévine et fit des apprentis, parmi lesquels Phinéé Perret, qui monta successivement sur le mode de celle de Pierre Matthey, les horloges de Tramelan (Jura bernois), de Cortaillod, de Boudry et de Saint-Blaise.

Ce n'est qu'en 1752, 1760 et 1763 que Ferdinand Berthoud, participant au concours ouvert par le gouvernement français, obtint le prix du gouvernement et fit de l'horloge de Pierre Matthey-Guénét l'art savant auquel il a attaché son nom et qui fait l'honneur et la richesse du pays neuchâtelois.

Couvet (corr.). - La fédération des sociétés de chant et de musique du Val-de-Travers a eu dimanche après midi dans notre village une importante assemblée dans laquelle elle a constaté avec un vif plaisir que le nombre des adhérents à la fédération s'élevait à 400 membres environ (des deux sexes).

L'assemblée, présidée par M. Ernest Perrier, président de la Chorale de Couvet, a procédé à la nomination des membres des différentes commissions: commissions musicale et de vérification des comptes et du comité de district, dont M. Edouard Darbre, instituteur à Motiers, sera le président.

Couvet a été ensuite désigné pour recevoir dans le courant de l'été prochain en une réunion semblable à celle qui eut lieu dans le Vignoble, les sociétés de musique et de chant qui ont adhéré à la nouvelle fédération. Cette fête ne sera évidemment pas un concours.

Chez les pierristes. - Le comité central de l'Union générale des ouvriers horlogers a décidé de soutenir par tous les moyens à sa disposition les pierristes dans leurs revendications.

NEUCHÂTEL

Théâtre. - M. Labryère a la main heureuse. Sa troupe jouait hier sur notre scène « L'Ecole des maris » et le « Jeu de l'amour et du hasard » et nous a satisfaits à tous égards.

Pour être juste, il faudrait mentionner chaque interprète en particulier et leur adresser les éloges que méritent leur adresse et leur originalité.

Nous avons retrouvé une vieille connaissance, M. Jules Boucher, déguisé en valet dans la comédie de Marivaux, il a rendu à merveille cette longue contrainte qui devait si bien aboutir.

M. Gournac est maître dans l'art du grotesque, et les rires continus qu'il provoquait disaient assez combien l'auditoire goûtait ses allures bruyantes et vives.

Enfin, nous avions une comédienne d'un réel mérite, Mlle Maud Amy. Comme Isabelle d'abord dans « L'Ecole des maris » la sobriété de ses gestes réussit à concentrer notre attention sur la belle langue de Molière; puis, dans le rôle de Silvia, avec combien de finesse a-t-elle su rendre l'esprit subtil qui fait le fond même de la comédie de Marivaux.

Voici un début de M. Labryère qui nous permet d'attendre, sans aucune crainte, l'interprétation de Marion Delorme qu'il a annoncée et qu'il nous donnera le mois prochain.

G. N.

Cortège des vendanges. - Le comité des finances vient de boucler ses comptes et de les présenter au comité d'organisation qui a le plaisir d'affecter une somme de 800 fr. aux œuvres suivantes:

225 fr. à l'hôpital des enfants, 225 fr. à la Crèche, 225 fr. à l'hôpital de la Providence, 100 fr. au comité des courses de vacances, 25 fr. à divers.

La collecte faite par plus de quatre-vingts quêteurs sur le parcours du cortège n'a produit que la somme de 940 fr. 59 (y compris le char de la quête pour 136 fr. 98), ce qui est bien maigre si l'on tient compte du fait que plus de 40,000 personnes, venues de toutes parts, se pressaient dans nos rues pendant la manifestation.

Il est peut-être intéressant d'indiquer ce qui a été trouvé dans les cachemallés. Voici ce qu'elles contenaient:

1089 pièces de 1 centime, 615 de 2, 10554 de 5, 2870 de 10, 541 de 20, 37 de 50, 16 de 1 franc, 2 de 5 francs, auxquelles il faut ajouter une quantité plus que respectable de fausses pièces, de jetons de toutes sortes, de boutons de toutes provenances, plus du verre, du bois, des clous, des billes, une belle collection de ferraille et un nombre encore plus considérable d'autres objets sans nom et sans valeur.

La quête était cependant bien annoncée et bien recommandée comme étant faite au bénéfice d'œuvres de bienfaisance!!

Encore une figure disparue. - On rend aujourd'hui les derniers devoirs à un citoyen bien connu en notre ville, M. L.-Ph. Ecuver, fondé de pouvoirs de la Banque Berthoud et Cie, où il a compté 57 ans de service. Cette longue carrière de travail et de fidélité au devoir est un bel éloge du défunt autant que de l'établissement précité.

Ajoutons que M. Ecuver a été autrefois, pendant quinze années, caissier du collège des anciens de la paroisse indépendante de Neuchâtel, et qu'il fut un des membres fondateurs de l'Union chrétienne de notre ville. D'autre part, il fut le président du premier jury après l'adoption du code pénal de 1855.

On se rappelle que M. Ecuver était un des rares survivants du bataillon 23, qui prit part à l'occupation des frontières en février 1857, après les événements de Neuchâtel.

Homme de devoir, d'une grande bienveillance et d'un commerce agréable, le défunt sera vivement regretté par les nombreux amis qu'il comptait dans notre ville.

Le train spécial de la revue. - Les voyageurs du Fribourg-Morat-Anet ont décidé, dans une assemblée réunie à Neuchâtel le 14 novembre, d'accepter la transaction proposée par la Compagnie, soit le remboursement de la moitié du prix du billet.

Le comité directeur des progressistes dissidents, qui constituent l'extrême-gauche inonarchiste, a décidé, mardi soir, de convoquer l'assemblée générale du parti et de lui soumettre les propositions « les plus radicales ».

On assure qu'un troisième pair du royaume, du parti progressiste, le professeur Rebello da Silva, a adhéré au programme des républicains.

En Russie. - La droite la Douma a décidé de profiter de la discussion de l'adresse au tsar en réponse à son message, discussion qui aura lieu jeudi, pour insister en faveur de l'inviolabilité des pouvoirs illimités du tsar.

Le conseil du polytechnicum de Kief a décidé de fermer cet établissement pour un temps indéterminé, les étudiants, dans une assemblée tenue au polytechnicum avec les étudiants de l'université actuellement fermée, s'étant déclarés solidaires de ces derniers.

Procès Nasi. - A Rome, un coup de théâtre vient de se produire à la haute cour à propos de la question de l'admission de nouveaux témoins appelés à déposer sur les subventions.

Les défenseurs, considérant leur tâche comme impossible en raison de l'obstruction de la cour et de l'immixtion politique dans le procès, ont rédigé une déclaration dans laquelle ils disent renoncer à défendre Nasi. Les défenseurs de Nasi se sont retirés.

Prix du bétail. - Lundi, à la foire de Porrentruy, la demande a été plus restreinte qu'aux marchés précédents, pour les bestiaux, et il en est résulté une baisse sur les prix du jeune bétail surtout, et sur celui des porcs en particulier.

Sur ce me persuade que j'ai tort de prétendre que, d'après les recettes que font les tramways de Neuchâtel, la part du personnel pourrait être suffisante pour que l'employé puisse subvenir aux besoins de sa famille! Je me déclarerai alors plus naïf que jamais, et je demanderai qu'à l'avenir la Compagnie partage encore les cache-mallés du nouvel-an avec ces pauvres actionnaires.

Agrez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

UN ABONNÉ DES TRAMWAYS.

(Réd.) - Une longue lettre nous est encore parvenue à ce sujet. Après sa publication le débat sera clos dans nos colonnes.

POLITIQUE

Les Grands Conseils. - La séance de mercredi après midi du Grand Conseil bernois a été consacrée à examiner s'il convenait d'entrer en matière sur la discussion en deuxième lecture de la « Loi sur la protection des ouvriers » ou s'il fallait l'ajourner.

Après une vive discussion le Grand Conseil a repoussé à l'unanimité moins une voix une proposition d'ajournement de M. Witschi, puis il a voté sans opposition l'entrée en matière. La discussion par articles commencera aujourd'hui.

Le Grand Conseil vaudois a renvoyé au Conseil d'Etat, avec recommandation, une motion de M. de Mandrot, tendant à l'introduction du chèque postal dans l'administration cantonale. La session a été déclarée close.

La dévolution des biens d'église. - La Chambre française a repris mercredi le projet relatif à la dévolution des biens ecclésiastiques.

M. Chaigne, consignataire de l'amendement Jeanneney-Labori, continue le discours qu'il a commencé il y a huit jours. Son amendement, vivement combattu par M. Briand, substitue à l'article 2 une rédaction nouvelle, permettant à la justice de se prononcer sur la recevabilité des actions en reprise des fondations intentées par les héritiers collatéraux des fondateurs. Le texte de la commission fait franchir cette question par la Chambre dans le but d'éviter de nombreux procès.

M. Briand monte à la tribune. Le ministre prie la Chambre de lui donner raison si elle estime que son interprétation de la loi de 1905 est conforme à la volonté du législateur. Si M. Briand se trompe, la Chambre a le droit de le lui dire.

M. Briand répète l'affirmation qu'il a formulée l'autre jour, que le patrimoine de l'Eglise est devenu le patrimoine des pauvres. (Appl. à gauche, protestations à droite et au centre.)

M. Briand lit une lettre émanant d'un évêque et engageant un héritier à faire valoir ses droits, promettant de couvrir les frais si le procès était perdu. (Appl. à gauche.)

Le ministre estime que le but de l'Eglise, en soulevant ces procès, n'est pas de reconstituer les fondations, mais de faire surgir des difficultés comme conséquence de la séparation pour provoquer le mécontentement contre le gouvernement. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.)

Le ministre a un profond respect de la magistrature, mais dans le cas présent, si le Parlement se désaisissait, il commettrait un acte contre la nation. Il n'est pas de juge contre la nation. (Salve d'applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche; protestations à droite et au centre.)

Après une réplique de M. de Beauregard, le président met aux voix l'amendement Jeanneney-Labori. Après pointage, l'amendement est repoussé par 332 voix contre 218. L'article 2 est adopté à mains levées dans le texte de la commission.

La célébration des mariages. - La Chambre belge a discuté le projet facilitant la célébration des mariages. Un amendement autorisant les femmes à figurer comme témoins aux actes de mariage, est adopté par 61 voix contre 14, après le rejet de la question préalable proposée par le ministre de la justice pour défaut de concordance avec le code.

Crise portugaise. - Lundi, M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Briand répète l'affirmation qu'il a formulée l'autre jour, que le patrimoine de l'Eglise est devenu le patrimoine des pauvres. (Appl. à gauche, protestations à droite et au centre.)

M. Briand lit une lettre émanant d'un évêque et engageant un héritier à faire valoir ses droits, promettant de couvrir les frais si le procès était perdu. (Appl. à gauche.)

Le ministre estime que le but de l'Eglise, en soulevant ces procès, n'est pas de reconstituer les fondations, mais de faire surgir des difficultés comme conséquence de la séparation pour provoquer le mécontentement contre le gouvernement. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.)

Le ministre a un profond respect de la magistrature, mais dans le cas présent, si le Parlement se désaisissait, il commettrait un acte contre la nation. Il n'est pas de juge contre la nation. (Salve d'applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche; protestations à droite et au centre.)

Après une réplique de M. de Beauregard, le président met aux voix l'amendement Jeanneney-Labori. Après pointage, l'amendement est repoussé par 332 voix contre 218. L'article 2 est adopté à mains levées dans le texte de la commission.

La célébration des mariages. - La Chambre belge a discuté le projet facilitant la célébration des mariages. Un amendement autorisant les femmes à figurer comme témoins aux actes de mariage, est adopté par 61 voix contre 14, après le rejet de la question préalable proposée par le ministre de la justice pour défaut de concordance avec le code.

Crise portugaise. - Lundi, M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs, choisi par M. Franco, d'accord avec les progressistes (au parti desquels il appartenait) vient de confirmer ses déclarations d'il y a deux mois et de faire savoir que, puisque la monarchie tournait décidément à l'absolutisme, il l'abandonnait définitivement et passait à la République. Il a déjà reçu mardi de nombreuses félicitations.

M. Augusto-José de Cunha, vice-gouverneur de la Banque du Portugal, directeur de l'Ecole polytechnique, ancien ministre, et l'année dernière encore, président de la Chambre des pairs